



**l'Assurance
Maladie**

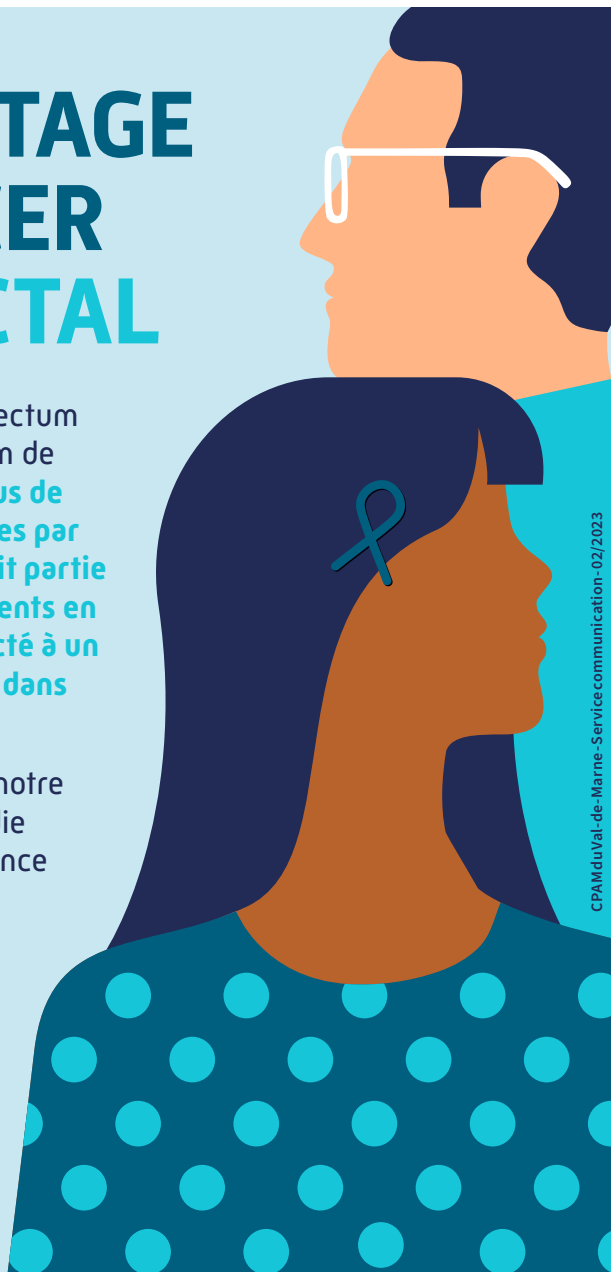
Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer du côlon et du rectum sont regroupés sous le nom de cancer colorectal. **Avec plus de 43 000 personnes touchées par an, le cancer colorectal fait partie des cancers les plus fréquents en France. Lorsqu'il est détecté à un stade précoce, il se guérit dans 9 cas sur 10.**

Parce que votre santé est notre priorité, l'Assurance Maladie vous informe sur l'importance du dépistage de ce cancer.



CPAM du Val-de-Marne - Service communication - 02/2023

Le cancer colorectal est l'un des plus fréquents en France, causant 17 000 décès par an. Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.

43 000

plus de 43 000 nouvelles personnes touchées chaque année en France

2^{ème} et 3^{ème}

C'est le 2^{ème} cancer le plus fréquent chez les femmes et le 3^{ème} chez les hommes

90 %

Détecté tôt, 9 cancers sur 10 peuvent être guéris, soit 90 % de chance de guérison

71 et 73 ans

âge médian du diagnostic : 71 ans chez les hommes et 73 ans chez les femmes



FACTEURS DE RISQUE :

L'âge : 95 % des cancers colorectaux apparaissent après 50 ans.

Les antécédents personnels ou familiaux de maladies touchant le côlon ou le rectum.

Les habitudes de vies : alimentation trop calorique, consommation importante de viande rouge, consommation d'alcool et/ou de tabac, sédentarité.

SYMPTÔMES À SURVEILLER :

- Douleurs abdominales ou troubles digestifs inhabituels et persistants.
- Présence de sang dans les selles.



Ces symptômes ne signifient pas qu'il y'a un cancer mais nécessitent de consulter votre médecin pour en identifier l'origine.



UN TEST DE DÉPISTAGE À FAIRE TOUS LES 2 ANS, GRATUIT, INDOLORE, EFFICACE ET SIMPLE À SE PROCURER !

Dès vos 50 ans et jusqu'à 74 ans, vous pouvez bénéficier d'un test de dépistage par la recherche de sang dans les selles dans le cadre du programme de dépistage organisé : tous les 2 ans vous recevez à domicile un courrier du CRCDC* vous invitant à retirer un kit de prélèvement chez votre médecin traitant. Si vous ne l'avez pas reçu, rendez-vous sur depistage-cancers-idf.org. Ce test est rapide et indolore, à faire chez soi.

**Centre Régional de Coordination des Dépistages des cancers*